

Arrondissement de DUNKERQUE

Canton de WORMHOUT

COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 256/2023

OBJET : TERRAINS DES SPORTS - Utilisation interdite

Le Maire de la Commune d'HERZEELE ;

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de protection pour les terrains des sports à la suite des intempéries actuelles (forte pluviométrie) ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'utilisation des terrains de sports d'HERZEELE est interdite le samedi 18 novembre et dimanche 19 novembre 2023.

ARTICLE 2 : Les sociétés sportives, l'école et l'ensemble de la population sont tenues de respecter le présent arrêté qui sera notifié par voie d'affichage sur les lieux et à la porte de la Mairie.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

* Monsieur VITSE Alexandre, Président du Racing Club d'Herzeele.

* Madame DUBOIS Véronique, Directrice de l'école du Val d'Yser.

Fait à HERZEELE, le 16 novembre 2023

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : le 16 novembre 2023

Le Maire,
S.FRANCKE

